

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018 - MARIAGE - NAISSANCE

CADRE RÉSERVÉ AU CE N° DOSSIER _____

MARIAGE / PACS **NAISSANCE / ADOPTION**

NOM (DE L'AYANT DROIT) : _____ **PRÉNOM** (DE L'AYANT DROIT) : _____

DATE DE NAISSANCE (DE L'AYANT DROIT) : _____

ADRESSE (DE L'AYANT DROIT) : _____

CODE POSTAL : _____ **VILLE** : _____

TÉLÉPHONE : _____ **MOBILE** : _____

E-MAIL : _____

N° SÉCURITÉ SOCIALE : _____

STATUT : **INTÉRIMAIRE** **PERMANENT** (COCHEZ LA CASE CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION)

	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	FILLE	GARÇON
ENFANT 1					
ENFANT 2					

PIÈCES À FOURNIR

- Ce bulletin d'inscription complété.
- La photocopie du dernier bulletin de salaire
 - **SALARIÉ(E) INTÉRIMAIRE**: Dernier bulletin de salaire datant de moins de 45 jours, incluant le nombre d'heures d'ancienneté cumulées sur les 12 derniers mois.
En fin de mission, vous disposez de 45 jours pour envoyer votre dossier.
 - **SALARIÉ(E) PERMANENT (CDI, CDD, ALTERNANT, STAGIAIRE)**: Bulletin de salaire de moins de 45 jours.
- La photocopie de la déclaration de PACS ou mariage datant de moins de 3 mois.
- La photocopie de la déclaration de naissance ou d'adoption datant de moins de 6 mois.
Si la mère est ayant droit : joindre la photocopie du dernier bulletin de salaire complet avant le congé maternité.
- 1 enveloppe non timbrée à votre nom et adresse pour l'envoi du bon cadeau.

ATTENTION

Bulletin à remplir et à retourner avec les documents demandés.
CE SUD EST MANPOWER – MARIAGE/PACS ou NAISSANCE/ADOPTION
2 rue du Colonel Chambonnet – 69500 BRON
(Toutes les pièces sont obligatoires en cas de contrôle URSSAF)
Clôture des inscriptions le 20 décembre de chaque année
Bons ni repris ni échangés. Une seule demande par foyer.